

**DECISION DU PRESIDENT
PAR DELEGATION DU CONSEIL METROPOLITAIN**

DECISION N°2024.01024

**SAINT-ETIENNE - 21 RUE PIERRE ET DOMINIQUE
PONCHARDIER / RUE LIOGIER - BAIL CIVIL AVENANT N°1
CONCLU AVEC CAP METROPOLE**

Le Président de Saint-Etienne Métropole,

VU l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil Métropolitain en date du 17 juillet 2020, portant délégation au profit de Monsieur le Président des pouvoirs découlant des dispositions sus-énoncées,

CONSIDERANT que par bail civil en date du 27 avril 2023, Saint-Etienne Métropole a mis à la disposition de la Société Publique Locale Cap Métropole 12 places de parking situées rue Pierre et Dominique Ponchardier / rue Liogier,

CONSIDERANT que la SPL Cap Métropole souhaite bénéficier de 5 places de parking supplémentaires Rue Pierre et Dominique Ponchardier / Rue Liogier,

CONSIDERANT qu'il convient donc de rédiger un avenant n°1 concrétisant cette nouvelle affectation,

DECIDE

ARTICLE 1

A compter du 1^{er} juillet 2024, la société SPL Cap Métropole occupera en sus des 12 places de parking ci-dessus désignées, 5 places de parking supplémentaires, soit au total 17 places de parking.

ARTICLE 2

A compter du 1^{er} juillet 2024, le montant annuel pour la mise à disposition des 17 places de parking est fixé à 4 329,68 € HT, soit un montant trimestriel de 1 082,42 € HT.

Le loyer est payable trimestriellement à terme échu, TVA en sus au taux en vigueur.

ARTICLE 3

Le montant des recettes sera imputé sur le compte BATE 752 destination FAUR2.

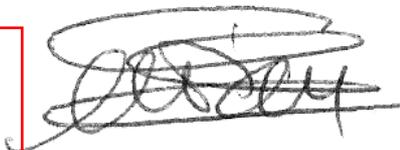
ARTICLE 4

La présente décision dont il sera rendu compte à la plus prochaine réunion du Conseil Métropolitain, sera publiée et transmise à Monsieur le Préfet de la Loire.

ARTICLE 5

Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Trésorier Principal Municipal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Saint-Etienne, le 13/11/2024
Le Président,



Gaël PERDRIAU

Envoyé en préfecture via DOTELEC - SRCI

Reçu en préfecture le 13 novembre 2024

Publié le 13 novembre 2024

ID : 99_AU-042-244200770-20241113-C202401024I0